



**Procès verbal du Conseil d'Administration (CA)  
de la Fédération Départementale des Chasseurs du  
Bas-Rhin (FDC 67) du 25 juillet 2022 à 19h00 à  
Geudertheim**

---

Membres du Bureau présents : Frédéric OBRY (Président), Aliette SCHAEFFER (Vice-Présidente), Christian MULLER (Vice-Président), Marc SCHIRER (Secrétaire), Samuel BALZER (Trésorier), Pascal KENTZINGER (Trésorier-Adjoint)

Administrateurs présents : Patrick CAUSSADE, Christian HECKEL, Bruno KEIFF, Charles KLEIBER, Bernard SCHNITZLER, Roland SCHOEFFLER, Éric TRENDEL, Roland VETTER

Absents excusés : Michel PAX et Christophe SCHMITT

Invité : Alexandre DERREZ (Directeur)

## **1. Approbation du PV du CA du 30 mai 2022**

Le PV du CA du 30 mai 2022 est approuvé.

Le premier permis des jeunes chasseurs est un permis national de sorte que c'est un permis de chasser national qui sera offert aux jeunes chasseurs la première année.

## **2. Proposition de nomination de M. Gérard LANG comme Président d'Honneur de la FDC**

Le conseil décide de nommer M. Gérard LANG comme Président d'Honneur de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin.

## **3. Cyné'Tir et Tunnel de Tir**

Le Cyné'Tir est à présent dépanné grâce à un ancien collaborateur de la société BKE MEDIA qui a résolu tous les problèmes, ce qui permettra de faire fonctionner l'installation de manière plus efficace.

Le conseil décide de supprimer la possibilité de louer le Cyné'Tir pour une demi-heure, possibilité qui génère trop de problèmes. Il ne pourra être loué que par tranche horaire complète.

## **4. Tarif Cyné'Tir**

Le conseil décide d'autre part d'accorder les réductions suivantes aux associations qui louent le Cyné'Tir :

- ABRCGG : 20 %
- DDT - Formation louvetiers : gratuit sauf le défraiement de l'opérateur
- GGC : 20 %
- LEICA : 20 %
- ONF : 20 %

- Toutes les SLC : 20 %
- Association des jeunes chasseurs : 50 %

Pour fidéliser les utilisateurs, une heure de Cyné'Tir sera offerte après cinq heures d'utilisation.

Une carte de fidélité nominative sera remise à chaque utilisateur lors de son premier passage et tamponnée lors de l'utilisation.

## **5. Location de la salle du Cerf Bleu, hors cadre de la chasse**

Le conseil décide de ne pas louer la salle du Cerf Bleu hors cadre de la chasse.

## **6. Infos Chasse 67**

Compte tenu de l'importance prise par la revue, le conseil décide de rendre la revue trimestrielle au lieu de bimestrielle.

## **7. Achat d'un véhicule pour Valentin GEWINNER**

Le conseil décide de faire l'acquisition d'un véhicule de type Partner ou similaire, voire d'un petit 4 x 4.

Ceci sera l'occasion de revoir l'ensemble du parc automobile : définition du type de véhicule nécessaire et de son financement.

## **8. Réunion avec la Fédération des Pêcheurs du 27 juillet 2022**

Une réunion se tiendra prochainement avec les pêcheurs (28 000 membres) avec lesquels un rapprochement est envisagé.

## **9. Maintenance informatique du matériel de la FDC**

Celle-ci est assurée par la société OCI dont les tarifs ne sont pas négligeables.

Un audit complet de notre parc informatique sera réalisé très prochainement par un informaticien pour permettre au conseil de prendre une décision définitive sur l'évolution et la maintenance du parc informatique.

## **10. Dispositions à prendre pour les travaux de la Maison de la Chasse, charges de fonctionnement de la FDC**

Un audit énergétique du bâtiment sera réalisé compte tenu des charges de chauffage et de fonctionnement que supporte la FDC.

## 11. Journal "La Chasse en Alsace"

Le conseil décide de verser la subvention correspondant à notre participation au fonctionnement de la revue, équivalente à celle de la FDC 68.

## 12. Point Trichine

Le conseil décide de confier à la DSV les analyses trichine.

## 13. Subventions

- AJC67 Jeunes Chasseurs : 1 500 €.
- Ass. Bas-Rhinoise des Piégeurs Agréés et des Gardes Assermentés : 1 500 €
- Ass. Bas-Rhinoise de Conservation du petit gibier : la FDC demandera des renseignements complémentaires à cette association.
- GGC Grand Ried de Beaumont : la FDC est prête à accorder une subvention de 1500 € mais demande que lui soient communiquées les factures correspondantes ainsi que le PV de l'assemblée générale du GGC.
- Association des Brameurs de France : le conseil décide d'accorder deux heures de Cyné'Tir.
- ABRCGG : 3 heures de Cyné'Tir et 5 demi-heures de tunnel de tir.

## 14. Divers

Le conseil décide de mettre en place l'application LAND SHARE qui permettra de signaler les battues.

Le conseil décide également sur proposition de la commission petit gibier de mettre fin à l'opération Miscanthus.

2

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.



Le Président,  
Frédéric OBRY



Le Secrétaire,  
Marc SCHIRER